

# 2<sup>ème</sup> PRIX D'INTERPRETATION POETIQUE

## Léon-Paul FARGUE

### Cérémonie de remise des prix et de représentation publique

## Mardi 31 mai 2022

#### Mairie du 15<sup>e</sup> Arrondissement de Paris

La Mairie du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris et l'association Poésie et Chanson Sorbonne présentent la deuxième édition du **Prix de poésie Léon-Paul Fargue**.

Le Prix Léon-Paul Fargue se décompose en deux Prix distincts : le Prix de l'ouvrage de poésie et le Prix d'interprétation poétique.

Le Prix Léon-Paul Fargue est parrainé par une personnalité du monde culturel accompagnée d'un jury de professionnels du monde de la poésie, de l'édition, du théâtre et de la presse.

#### Conditions d'inscription :

- Les élèves comédiens des écoles d'Art Dramatique (**justifiant d'un certificat d'inscription de leur établissement**) ou les élèves d'une école supérieure ou d'une université et âgés de 16 à 30 ans à la date de la cérémonie de remise du Prix sont invités à participer.

**Date de clôture des inscriptions : vendredi 15 avril 2022**

- **A l'occasion du 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jean-Baptiste POQUELIN dit MOLIERE**, Chaque candidat présentera un monologue de son choix sélectionné exclusivement parmi les œuvres de Molière et écrit en vers uniquement n'excédant pas 4 minutes.
- Une journée de sélection des candidats aura lieu le mardi 10 mai 2022. Les candidats recevront une convocation heurée par mail pour cette sélection.

#### Dotations des Prix :

- *Prix de l'ouvrage poétique : 900,00€*
- Prix d'interprétation :
- 1<sup>er</sup> Prix : 500,00€ - 2<sup>ème</sup> Prix : 300,00€ - 3<sup>ème</sup> Prix : 200,00€

Les fiches d'inscription sont à retirer auprès de votre établissement d'enseignement ou sur simple demande par mail à [sophie.franot@paris.fr](mailto:sophie.franot@paris.fr)